

FICHE D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE Période n°3 2018/2019

Nom : Prénom :

Date de Naissance :

Ecole :

Merci de bien vouloir cocher les cases correspondantes aux jours de présence souhaités. ATTENTION : Pour la tarification des services, c'est la date de réception en mairie qui sera prise en compte.

	Lu 07/01	Ma 08/01	Je 10/01	Ve 11/01	Lu 14/01	Ma 15/01	Je 17/01	Ve 18/01
Garderie Matin								
Restauration scolaire								
Etude Surveillée								
Garderie Soir								

	Lu 21/01	Ma 22/01	Je 24/01	Ve 25/01	Lu 28/01	Ma 29/01	Je 30/01	Ve 01/02
Garderie Matin								
Restauration scolaire								
Etude Surveillée								
Garderie Soir								

	Lu 04/02	Ma 05/02	Je 07/02	Ve 08/02
Garderie Matin				
Restauration scolaire				
Etude Surveillée				
Garderie Soir				

Je soussigné (e) **Nom prénom**..... certifie l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et m'engage à les respecter.

Le

Signature :

TARIFICATION APPLICABLE AU 01/09/2018 POUR LES SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

■ ACTIVITES PERISCOLAIRES

GARDERIE PERISCOLAIRE

	Réservation 8 jours avant	Séance non réservée ou dernière minute
Sainghinois (*)	2,60 €	3,50 €
Extérieur (**)	3,00 €	4,00 €
Pénalité de retard - non-respect des horaires de récupération des enfants	5,00 €/15minutes	

ETUDES SURVEILLEES

	Réservation 8 jours avant	Séance non réservée ou dernière minute
Tarif unique	1,00 €	1,30 €

RESTAURATION SCOLAIRE

	Réservation 8 jours avant	Séance non réservée ou dernière minute
1ère catégorie		
Maternels (*)	2,40 €	3,50 €
Primaires (*)	2,90 €	4,00 €
extérieurs maternels (**)	4,50 €	5,50 €
extérieurs primaires (**)	5,00 €	6,00 €

(*) Enfants domiciliés sur la commune – Présentation d'un justificatif de domiciliation datant de moins de 3 mois ou enfants fréquentant la classe ULIS

(**) Enfants non domiciliés sur la commune. Toutefois, le tarif sainghinois est appliqué pour les enfants non domiciliés sur la commune :

-Lorsque la famille est assujettie à la cotisation foncière des entreprises à Sainghin-en-Weppes

-Aux enfants du personnel communal en activité sur le temps de restauration